

Conseil municipal du 21 avril 2007

L'an deux mil sept, le vingt et un avril, à dix huit heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Pierre LACHEVRE, Maire.

Étaient présents : BARRUET-ULRICH Line, DESVAGES Gérard, DUPONT Claude, FOUQUES Jacques, LACHÈVRE Jean-Pierre, LAHAYE Jean-François, LAVARDE Patrick, LEFRANÇOIS Daniel, LEROND Maurice, ROUÉ Georges, SARAZIN Sébastien, PARFAIT Gilles, THIBERGE Pascal

Pouvoir : LEJEUNE Marie-Henriette à LAHAYE Jean-François

Excusé : LE MOAL Christian

Le Conseil a choisi Patrick LAVARDE comme secrétaire de la séance.

1. Attribution de contrats de maîtrise d'oeuvre

Un appel public à la concurrence a été lancé pour attribuer les marchés de maîtrise d'oeuvre des travaux de voirie programmés au budget. La commission d'appel d'offres a examiné les propositions reçues et sur la base de son rapport, le conseil décide l'attribution suivante :

- Voirie communale (rue du Carrefour, route de Sainte-Croix, place de l'église, chemin Bagnard et rue du Vason) :

Cinq offres reçues. La proposition de Madame Clémence est retenue pour un montant forfaitaire de 3 850 € HT. Les travaux devraient pouvoir être réalisés avant la fin de l'année, un dossier de demande de subvention DGE ayant déjà été déposé.

- Mise en sécurité de la RD 112 (rue Grande):

Quatre offres reçues dont trois recevables. La proposition de Madame Clémence est retenue pour un montant de 10 910 € HT.

Pour ces travaux concernant la sécurité sur une voie départementale, la commune sollicitera l'appui financier du Conseil général dans les conditions maximales. Une coordination avec les services techniques du Conseil général est aussi indispensable. Pour ces raisons, il est probable que les travaux seront réalisés à partir du début de l'année 2008.

2. Aménagement des locaux de La Ruche

La commission d'appel d'offres a analysé les offres reçues pour aménager l'un des bâtiments de La Ruche afin de créer 8 chambres et des sanitaires qui seront utilisés en période estivale pour loger les maîtres nageurs et pourront être loués avec la salle en dehors de cette période.

Au vu du rapport présenté, le conseil décide de retenir l'offre de l'entreprise Paul Marie pour un montant de 11 450,80 € HT (maçonnerie, plomberie, électricité).

3. Travaux au camping municipal

Le maire informe le conseil de la pose de 10 bornes électriques supplémentaires effectuée au début du mois pour un montant de 12 801,80 € HT.

Un appel public à la concurrence a été lancé pour l'aménagement de la voirie (1300 m² d'enrobé et évacuation des eaux pluviales). Les offres sont attendues pour le 2 mai. Le montant des travaux est estimé à environ 40 000 €. Ces travaux devant impérativement être réalisés avant la mi juin, le conseil donne son accord pour attribuer le marché aussitôt après la réunion de la commission d'appel d'offres.

4. Rénovation des bâtiments mairie-école

La commission d'appel d'offres a analysé les offres reçues pour remplacer la totalité des huisseries des bâtiments de l'école et de la mairie.,

Au vu du rapport présenté, le conseil décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise B'Plast pour un montant de 25 800 € HT.

Le lot maçonnerie : sera attribué après une prochaine réunion de la commission d'appel d'offres lorsque l'ensemble des éléments sera réuni.

Pour les travaux concernant la mairie une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil général au titre de l'aide aux communes rurales. Pour la partie concernant l'école une demande de subvention DGE a été déposée auprès de la sous préfecture à titre exceptionnel. Ces travaux sont à réaliser pendant les congés scolaires estivaux.

5. Adaptation des modalités d'encaissement au camping

Le maire expose le souhait de nombreux campeurs de pouvoir régler leurs factures de séjour au moyen d'une carte bancaire.

Le conseil donne son accord pour la mise en place de l'encaissement par carte bancaire au camping pour un montant minimum de 10 € et mandate le maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires.

6. Questions diverses

- Virement budgétaire :

Pour faciliter la gestion de la TVA sur le budget du camping, il est nécessaire d'abonder le chapitre 65 charges de gestion courante. A cette fin, le conseil décide à l'unanimité de procéder au virement d'un montant de 30 € du chapitre 67 charges exceptionnelles vers le chapitre 65.

- Rénovation de tombes anciennes

Le conseil autorise le maire à conclure une convention avec l'association Patrimoine rural du Bessin pour assurer le nettoyage de 14 tombes anciennes au cimetière.

- Recrutement d'un employé communal en CAE :

Conformément à la délibération adoptée lors de la séance précédente, un employé communal a été recruté en contrat d'aide au retour à l'emploi qui bénéficie d'une prise en charge par l'Etat à hauteur de 80 %. Il a pris ses fonctions le 10 avril.

- Manifestation à l'occasion du 6 juin :

Une cérémonie sera organisée le dimanche 3 juin matin avec la participation d'un détachement du régiment britannique des Inns of Court et de l'harmonie de Courseulles, en présence de vétérans de ce régiment et de celui des Royal Engineers. Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement.